

Commune d'ALRANCE  
COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 19/11/2021

Président : CLUZEL Bernard

Secrétaire de séance : DRULHE Thibault

Présents : BONNEFOUS Alfred – BONNEFOUS Jean-Louis – CLUZEL Bernard — CAPOULADE Sébastien – DRULHE Thibault – GAUBERT Anne – SOUYRIS Emile – SOUYRIS Maryline - VERDIE Bernard

Absent : COUDERC Frédéric

Une réunion du conseil municipal s'est déroulée le vendredi 19 novembre 2021 à 20 h 30 suite à la convocation en date du 9 novembre 2021.

Ordre du jour :

Délibération pour l'approbation de l'extension du périmètre du Syndicat Mixte des Eaux du Lévezou Ségala à la commune de Saint-Izaire.

Délibération tarifs assainissement 2022

Questions diverses

**Délibération : Approbation de l'extension du périmètre du Syndicat Mixte des Eaux du Lévezou Ségala à la commune de Saint-Izaire.**

Monsieur le Maire expose que le Comité syndical du Syndicat Mixte des Eaux du LEVEZOU SEGALA, par délibération du 13 septembre 2021, a accepté l'adhésion de la commune de Saint-Izaire.

Il précise que, conformément à l'article L.5212-32 du code général des Collectivités territoriales, et en l'absence de dispositions particulières statutaires, les délégués présents à l'assemblée générale du Syndicat ont été unanimes sur l'acceptation de cette adhésion sous réserve de l'accord des assemblées délibérantes des Collectivités adhérentes au Syndicat Mixte des Eaux du LEVEZOU SEGALA.

Monsieur le Maire-Président indique qu'il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur l'adhésion de la commune de SAINT-IZAIRE au Syndicat Mixte des Eaux du LEVEZOU SEGALA.

Le Conseil Municipal, considérant les statuts du Syndicat Mixte des Eaux du LEVEZOU SEGALA,

Vu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

- DONNE un avis favorable à l'adhésion de la commune de SAINT-IZAIRE au Syndicat Mixte des Eaux du LEVEZOU SEGALA, au transfert de compétence « eau » ainsi qu'à l'extension du périmètre syndical qui en résulte.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

**OBJET : Tarifs d'assainissement 2022**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'augmenter les tarifs du Service assainissement afin de se rapprocher progressivement du tarif cible fixé par la Communauté de Communes dans l'étude relative au transfert de compétences « Assainissement ». Il propose de porter la part fixe à 75€ et la part proportionnelle à 1€/m3.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide de fixer la part fixe d'assainissement à 75€
- Décide de fixer la part proportionnelle à 1 € le m3
- Décide que ces tarifs seront applicables à compter du 1 janvier 2022.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

## **Questions diverses**

### **Aménagement du Cœur de Capelle :**

Démarrage des travaux en juin 2021

Avancement des travaux à fin octobre 2021 70 %

Interruption hivernale

Les travaux phase 3 autour de l'église ne se feront qu'au printemps 2022.

### **Chenaux endommagés à la Capelle Farcel**

Dépôt de plainte à la gendarmerie de SALLES-CURAN le 15/10/2021

Déclaration du sinistre à GROUPAMA le 4/11/2021

Devis de Gilles BOUNHOL pour 1030,80€ TTC

### **Devis chenaux de l'église de la Capelle- Farcel**

Devis de Gilles BOUNHOL pour 7335€ TTC

Demande d'un nouveau devis en supprimant les descentes et chenaux du clocher

### **Ecole des pierres brunes**

Demande de participation au financement de classe découvertes au printemps 2022

29 élèves sur 35 participeront au voyage

Demande de participation à la municipalité de 100€ par élève

Le Conseil accepte de participer à hauteur de 100€ par élève.

### **Point info seniors**

Réunion de lancement de la convention Territoriale globale le lundi 13 décembre 2021 à la salle des fêtes de Pont de Salars.

En 2022, le contrat enfance jeunesse sera remplacé par la convention territoriale globale initié par la CAF.

En tant qu'élu membre de la commission Service à la population – Volet petite enfance de la Communauté de Communes Lévézou Pareloup, vous êtes convié à la réunion de lancement, avec les élus de la Communauté de Communes de Pays de Salars.

Monsieur le Maire assistera à cette réunion de lancement.

### **Syndicat Mixte Politique d'accueil de nouveaux arrivants**

Nécessité pour notre territoire de sensibiliser, mobiliser et former les élus et acteurs du territoire sur les questions de politique d'accueil des nouvelles familles.

Laura MALAVAL demande de faire remonter 3 contacts par commune avant le 24 novembre.

Pour notre commune les contacts sont : GAUBERT Anne, DRULHE Thibault et reste un contact à définir.

La séance s'est levée à 23h15